

## Qualité de l'eau : la région est très mauvaise élève

Seulement 11 % des cours d'eau des Pays de la Loire sont jugés en bon état écologique. On est loin de l'objectif de 47 % fixé pour... 2015. Un programme de reconquête est lancé.

### Repères

#### Mauvais score

Parmi les huit régions qu'englobe le bassin Loire-Bretagne, les Pays de la Loire affichent la plus mauvaise note : 11 % des cours d'eau sont jugés en bon état, au regard de la directive européenne. On est loin de la moyenne du bassin (30 %) et plus encore du score national (43 %). Une situation suffisamment préoccupante pour provoquer hier une communication conjointe de Henri-Michel Comet, préfet de région, et Martin Gutton, directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

#### Des conditions peu favorables

Au chapitre des circonstances atténuantes, la région peut invoquer une situation géologique peu favorable. Le faible volume de nappes souterraines limite la régulation du débit des cours d'eau. Du coup, leur pollution est d'autant plus sensible que leur niveau est bas, notamment l'été. D'autre part, la croissance démographique, le dynamisme économique, l'intensité de l'activité agricole constituent autant de pressions sur la qualité des cours d'eau, exposés aux rejets de polluants.

#### Un plan de 900 millions

Face à cette situation, un programme de mesures a été fixé jusqu'en 2021. Des plans d'action sont lancés dans

### Qualité de l'eau en Pays de la Loire

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Médiocre
- Mauvaise



chaque département. Le coût global est estimé à 900 millions d'euros pour l'ensemble de la région, majoritairement pris en charge par l'Agence de l'eau.

#### Restaurer les milieux aquatiques

La restauration de berges, des actions sur la végétation, la suppression d'obstacles favorisent l'écoulement de l'eau et réduisent donc sa

stagnation, source de pollution. La préservation des zones humides permet aussi d'atténuer les effets néfastes de la sécheresse.

#### Lutter contre les rejets

La question de la pollution impacte directement la qualité des eaux. L'amélioration des dispositifs d'assainissement a réduit les rejets de phosphates mais l'entretien des réseaux

nécessite une attention constante. Il reste beaucoup de travail pour diminuer le volume des rejets industriels et limiter les apports d'engrais et de pesticides de l'agriculture.

#### Des actions encourageantes

Les actions menées ces dernières années ont déjà prouvé leur efficacité. La suppression d'un clapet sur le Vicoïn en Mayenne, l'aménagement de banquettes végétales sur les berges de la Mérize en Sarthe ont provoqué le retour de certaines espèces de poissons. Une action de sensibilisation a fait disparaître les pics de pesticides du bassin de l'Ouin en Maine-et-Loire. L'amélioration de l'assainissement et la limitation des pollutions animales ont permis un reclassement sanitaire favorable du Traict du Croisic pour les coques et palourdes.

#### Un travail de longue haleine

L'Agence de l'eau compte sur l'addition des multiples actions en cours ou à venir pour atteindre en 2021 le taux de 31 % de cours d'eau en bon état. Il n'y a donc pas de temps à perdre. Le préfet de région l'a bien souligné hier. « Nous sommes dans une phase de transfert de compétences liées à l'eau vers les communautés de communes. En cette période intermédiaire, ce n'est pas le moment de lâcher ! »